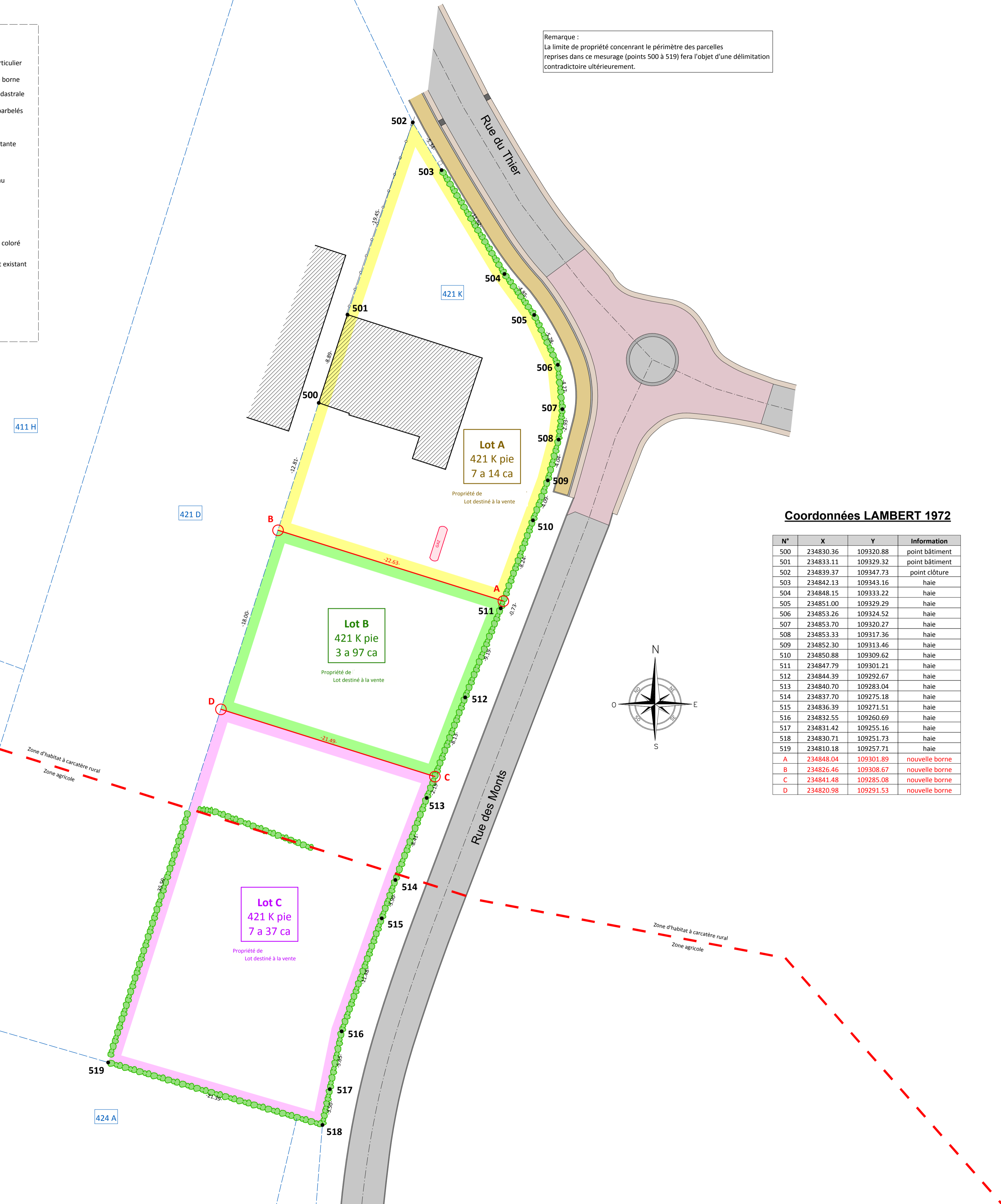


**LEGENDE**

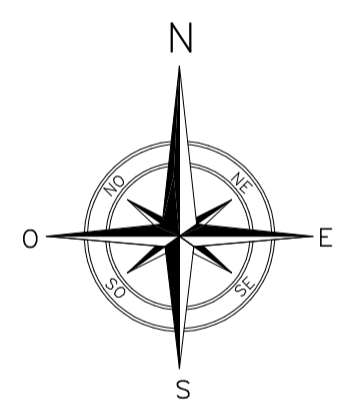
- Point particulier
- Nouvelle borne
- Limite cadastrale
- Clôture barbelés
- Division
- Haie existante
- Voirie
- Fillet d'eau
- Trottoir
- Bordure
- Asphalte coloré
- Bâtiment existant
- Lot A
- Lot B
- Lot C

Remarque :  
La limite de propriété concernant le périmètre des parcelles reprises dans ce mesurage (points 500 à 519) fera l'objet d'une délimitation contradictoire ultérieurement.



**Coordonnées LAMBERT 1972**

N°	X	Y	Information
500	234830.36	109320.88	point bâtiment
501	234833.11	109329.32	point bâtiment
502	234839.37	109347.73	point clôture
503	234842.13	109343.16	haie
504	234848.15	109333.22	haie
505	234851.00	109329.29	haie
506	234853.26	109324.52	haie
507	234853.70	109320.27	haie
508	234853.33	109317.36	haie
509	234852.30	109313.46	haie
510	234850.88	109309.62	haie
511	234847.79	109301.21	haie
512	234844.39	109292.67	haie
513	234840.70	109283.04	haie
514	234837.70	109275.18	haie
515	234836.39	109271.51	haie
516	234832.55	109260.69	haie
517	234831.42	109255.16	haie
518	234830.71	109251.73	haie
519	234810.18	109257.71	haie
A	234848.04	109301.89	nouvelle borne
B	234826.46	109308.67	nouvelle borne
C	234841.48	109285.08	nouvelle borne
D	234820.98	109291.53	nouvelle borne



**PROCES-VERBAL DE MESURAGE D'UNE PARTIE DE PARCELLE**

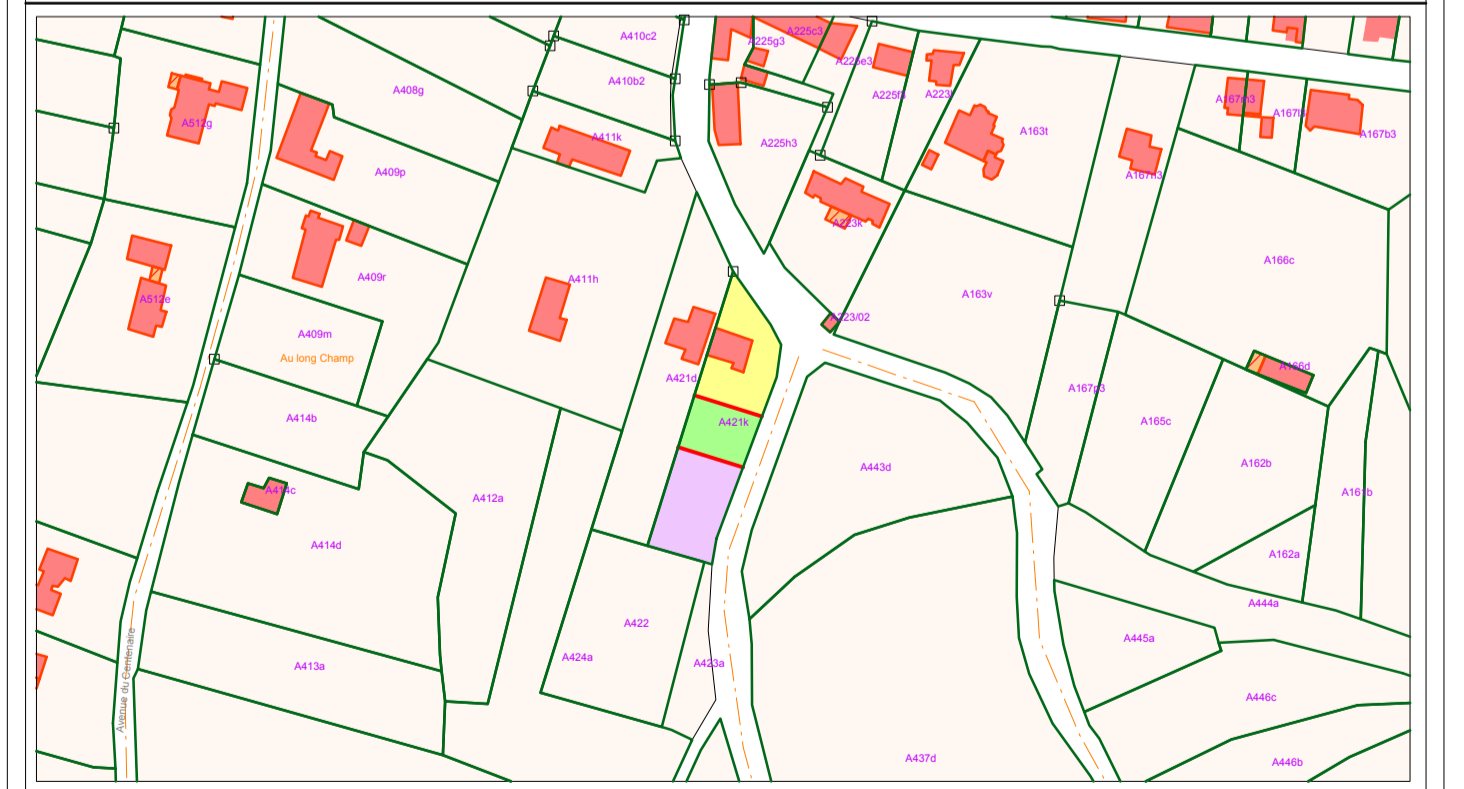
L'an deux mille vingt, le dix décembre  
Je soussigné **Denis BONJEAN**, Géomètre-Expert, assermenté près le Tribunal de 1ère Instance de MARCHE-EN-FAMENNE, inscrit au Tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO 081081 et dont les bureaux sont établis à 6990 - HOTTON - Rue des Vergers, 26 - Gsm : 0486/134 183 - Fax : 084/45 64 90 Mail : info@denisbonjean.be  
Agissant à la requête de :

Indivision propriétaire d'un bien sis à 6997 - EREZEE - Rue du Thier, 2  
Bien cadastré ou l'ayant été : **1/EREZEE - A - 421 K**  
Déclare m'être rendu sur la parcelle précitée en date du 10 décembre 2020 afin d'établir le plan de division en 3 lots.  
Le **lot A**, propriété de \_\_\_\_\_, destiné à la vente est repris au plan ci-joint sous liseré jaune et à une contenance de **7 a 14 ca.**  
Le **lot B**, propriété de \_\_\_\_\_, destiné à la vente est repris au plan ci-joint sous liseré vert et à une contenance de **3 a 97ca.**  
Le **lot C**, propriété de \_\_\_\_\_, destiné à la vente est repris au plan ci-joint sous liseré mauve et à une contenance de **7 a 37 ca.**  
La nouvelle limite séparant les lots A & B se faisant par les points A & B dont les coordonnées et descriptions sont reprises au plan annexé et dressé suivant situation cadastrale, corroborée par la situation des lieux. Les points A & B correspondent à des bornes jaunes.  
La nouvelle limite séparant les lots B & C se faisant par les points C & D dont les coordonnées et descriptions sont reprises au plan annexé et dressé suivant situation cadastrale, corroborée par la situation des lieux. Les points C & D correspondent à des bornes jaunes.  
Les biens issus de la division supporteront toutes les servitudes en découlant.  
Les limites et superficies issues du mesurage sont reprises sur le plan de mesurage annexé qui sera joint à un acte.  
Les parties signent ci-dessous pour accord sur la division, acceptent les limites ainsi fixées et s'en interdisent toute réclamation ultérieure.  
Dressé en mes bureaux à la date que susmentionnée en six exemplaires, deux étant destinés à l'enregistrement pour valoir ce que de droit.

**Denis BONJEAN**  
Géomètre - Expert

**PROVINCE DE LUXEMBOURG**  
**COMMUNE D'EREZEE**

**PLAN DE MESURAGE ET DE DIVISION**  
d'une parcelle cadastrée ou l'ayant été :  
**1ère div./EREZEE - Section A**  
**N° : 421 K**



© Les données cadastrales 01.01.2020 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale  
Modification :  
**PRECAD : Le plan est enregistré dans la base de données des plans de délimitation sous le numéro de référence : 83013-10138**

**Denis Bonjean** SPRL  
Rue des Vergers, 26  
6990 - HOTTON  
GSM : 0486/134.183  
Tél. : 084/45.64.90  
info@denisbonjean.be

Levé et dressé par : **Denis BONJEAN** - Géomètre-Expert  
Assermenté en cette qualité près du Tribunal de 1ère Instance de Marche-En-Famenne et inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO081081

Dossier : 2012829 - Echelle : 1/200 Date : 10/12/2020